



À propos des bâtiments communaux

Olivier Guignard

La Commune de Sainte-Croix possède de nombreux bâtiments et autres constructions pour faire face à ses obligations, loger ses services et répondre aux besoins de la population. L'inventaire de ces objets est organisé par domaine de la manière suivante :

Le Service Financier : 4 objets, La Conversion (qui accueille le CPNV), l'Ancien Collège rue du Collège 2, la PPE rue de la Sagne 17 et le 1^{er} bâtiment du Platon (incubateur de start-up).

Le Service Administratif : 4 objets, l'Hôtel de ville, le nouveau bâtiment rue des Métiers 3 (regroupant garderie, UAPE, CPNV et classes d'écoles), le chauffage à distance et la Caserne des Pompiers.

Les Écoles : 7 objets, les collèges de la Gare, de la Poste et de L'Auberson, la Bibliothèque (PPE à la rue de l'Industrie), les salles de gymnastique de la Poste, de L'Auberson et le Centre Sportif.

Les Musées et les Temples : 5 objets, le CIMA et le MAS et les Temples de Sainte-Croix, de L'Auberson et de La Chaux.

Les Autres Bâtiments : sur 17 objets, mentionnons principalement les chalets du Mont-de-la-Mayaz, du Mont-de-Baulmes, des Aiguilles de Baulmes, de la Vy Jaccard et des Dénériaz dessous. Il y a aussi les anciens abattoirs, les salles de gym de La Chaux et du Château, les locaux du terrain de sport de La Gittaz et la patinoire de L'Auberson.

Le Service des Travaux et les Services Industriels recensent 36 objets soit plusieurs bâtiments à l'Avenue de la Gare, derrière la Layette et à la déchetterie, tous les ouvrages pour le pompage des eaux, les réservoirs, les stations d'épuration et le réseau du gaz.

Le Service des Forêts et Pâturages : 17 objets dont les chalets des Roches Eboulées, Dénériaz Dessus et Les Auges, le Mont-de-Baulmes Dessous, la Prise Bornand, les hangars forestiers, les citernes et les refuges.

C'est donc 90 bâtiments ou ouvrages que les Services des Travaux et URBAT doivent surveiller et entretenir conjointement. La valeur incendie estimée par l'ECA pour ces constructions est de CHF 118,5 Millions. Six bâtiments représentent à eux seuls près de 60% de cette valeur, soit la Conversion, l'Hôtel de Ville, Métiers 3, les collèges de la Gare et de la Poste et le Centre Sportif.

Le Service URBAT gère les bâtiments ou ouvrages sous sa responsabilité par le budget d'entretien en tenant compte des besoins des locataires, conciergerie, nettoyages, réparations d'urgence, procédure de location, gestion des clés, chauffage, suivi des énergies, facturations des prestations, etc.

Ces sept dernières années, les comptes font état de dépenses moyennes annuelles de CHF 2'500'000.- répartis entre les consommables (eau, électricité, chauffage) pour CHF 630'000.-, l'entretien CHF 1'020'000.- et la main d'œuvre CHF 850'000.-.

Les revenus, principalement les locations et les transferts de charges sont de CHF 3'300'000.-. Les rénovations importantes sont décidées par des préavis soumis au Conseil Communal pour approbation. Ces dépenses d'investissement sont ensuite amorties selon les conditions approuvées par les préavis. La moyenne des amortissements annuels des emprunts pour les bâtiments est de CHF 1'300'000.-.

Sainte-Croix

Les projets en cours

La caserne SDIS des pompiers située au Quartier du Progrès 30 a été construite en 2003 et dimensionnée de façon à répondre aux besoins du service de défense contre l'incendie et de secours.

En 2014, une réorganisation des SDIS vaudois a été opérée et le SDIS Sainte-Croix est devenu le SDIS régional Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte. Suite à ce changement, le cahier des charges du SDIS régional a été revu à la hausse, en particulier sur les diversifications d'intervention ce qui implique à une augmentation de matériel.

La caserne étant devenue trop petite, des travaux d'extension et d'aménagements intérieurs sont actuellement en cours.

Devisé à Chf 553'850.00, l'ECA soutiendra ces travaux à hauteur de Chf 213'297.00



La caserne SDIS



Photomontage de la nouvelle salle de sport

Suite au concours d'architecture qui s'est déroulé en automne 2018, le consortium d'architecte lauréat a travaillé sur les phases d'avant-projet et projet de l'ouvrage.

Faisant suite à la découverte d'une pollution importante des sols, le planning prévisionnel a dû être revu. La Municipalité souhaite pouvoir mettre cette nouvelle salle de sport à disposition des écoles obligatoires au printemps 2023.